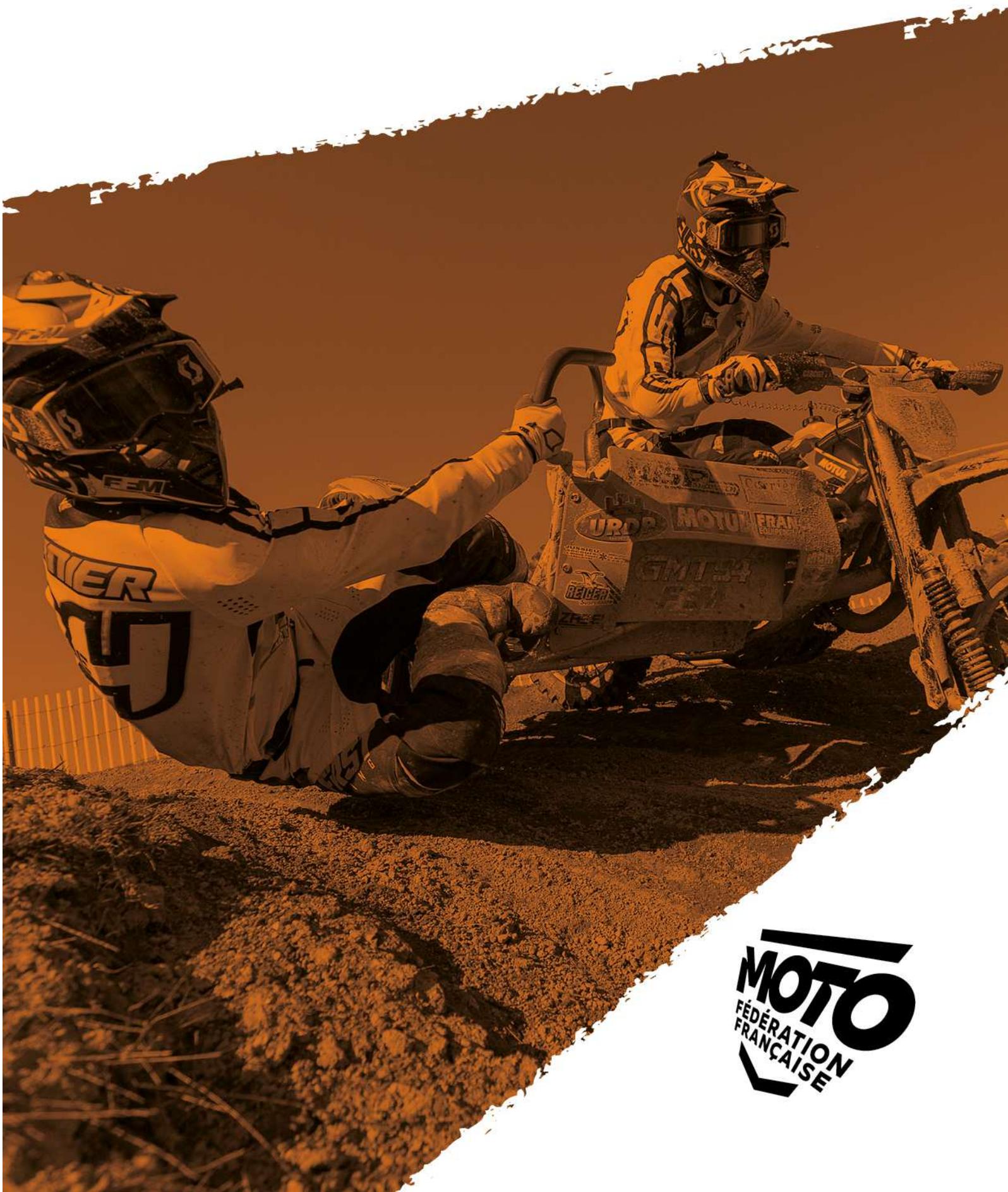


RÈGLES PARTICULIÈRES 2024

CHAMPIONNAT DE FRANCE SIDECAR CROSS ELITE



MOTO
FÉDÉRATION
FRANÇAISE

ARTICLE 1 - COUREURS ET PASSAGERS ADMIS

Peuvent prétendre participer à ce championnat tous les pilotes et passagers titulaires d'une licence NCO, LUE ou Internationale délivrée par la FFM.

Les épreuves des différents championnats de France FFM sont ouvertes aux pilotes de nationalité étrangère titulaires d'une licence annuelle délivrée par la FFM. Ils pourront figurer au classement cumulé du cycle d'épreuves auquel ils participent et concourir pour le titre de champion de France. Ces pilotes pourront également bénéficier des primes de résultat correspondantes.

Classes admises :

Machines au-dessus de 350cc jusqu'à 750cc 2 temps ou de 350cc à 1000cc 4 temps.

Ages :

Pilote : 16 ans minimum

Passager : 15 ans minimum

La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur/passager

Délégué :

Goux Christian : 06.84.69.41.12

ARTICLE 2 - NUMEROS DE COURSE

Les numéros de course seront déterminés par la liste émise par la FFM et valable pour toute la saison 2024 (voir article 6.3 du règlement Général).

ARTICLE 3 - FORMULE

Le Championnat de France de Sidecar Cross Elite 2024 se disputera au cours des épreuves de classement inscrites au calendrier.

ARTICLE 4 – SELECTION DES EQUIPAGES

La sélection des équipages s'effectuera après les essais chronométrés et ensuite 4 "réserves" seront retenues pour leur éventuelle participation aux courses.

➔ S'il y a jusqu'à 30 équipages :

Les essais chronométrés serviront à déterminer l'ordre d'entrée sur la grille de départ.

➔ S'il y a plus de 30 équipages :

Les équipages seront répartis entre deux groupes "A" et "B" en fonction de leur classement (classement de l'année précédente pour la 1ère épreuve et classement provisoire pour les autres épreuves). Les équipages non classés viendront ensuite par ordre numérique.

Les 15 équipages les plus rapides du Groupe A et les 15 équipages les plus rapides du Groupe B seront qualifiés.

Equipages de réserve :

Les 1^{er} et 3^{ème} réservistes seront les équipages ayant obtenu les meilleurs chronos des non qualifiés et les 2^{ème} et 4^{ème} réservistes seront les équipages ayant obtenu les meilleurs chronos des non qualifiés de l'autre groupe.

Les changements de groupe sont interdits.

Si le nombre d'équipages à diviser est un nombre impair, le Groupe A comprendra un équipage de plus que le Groupe B.

Lorsqu'un passager, régulièrement engagé à une épreuve se trouvera indisponible sur blessure, avant ou pendant les séances d'entraînement, le pilote pourra prendre le départ des chronos avec un nouveau passager à la condition que :

- La blessure soit dûment constatée par le docteur de service et le délégué FFM ;
- L'identité du nouveau passager soit régulièrement enregistrée par le club organisateur après contrôle de la licence ;
- Ce nouveau passager ait effectué au moins deux tours de reconnaissance du circuit avec le pilote.

Suite à un accident ou à un problème mécanique, possibilité de reformer un équipage. Le pilote et le passager ont l'obligation d'avoir participé aux essais chronométrés avec leur ancien équipier.

Participation des équipages de réserve :

La décision de faire participer les réservistes aux manches sera prise 5mn avant chaque départ dans le cas où il manquerait un ou deux équipages dans le parc d'attente.

Un équipage de réserve qui n'était pas autorisé à prendre le départ de la première manche pourra, si nécessaire, prendre le départ dans les autres manches.

Les quatre équipages de réserve devront rester sur l'épreuve jusqu'à la fin de celle-ci.

ARTICLE 5 – EPREUVES ET PRIX

- Départ :

Les départs seront obligatoirement donnés sur 2 lignes de 15 machines.

- Durée :

Chaque épreuve de championnat de France de Sidecar Elite se disputera en **deux** manches de **25 minutes + 1 tour**.

Les manches devront être séparées par un intervalle de 1h15 mn minimum.

- Prix d'arrivée :

Chaque pilote qualifié percevra une prime de qualification de **280 €** (140 € pour les équipages de réserve) augmentée des primes d'arrivée ci-dessous :

	€		€		€
1	180	6	80	11	35
2	150	7	70	12	30
3	120	8	65	13	25
4	110	9	55	14	20
5	95	10	45	15	15
Soit : 1.095 € x 2 = 2.190 €					

Total du plateau :

8.960 € + 2.190 = 11.150 €

La paye des pilotes devra se faire immédiatement après la remise des prix soit à partir de 18h00.

ARTICLE 6 – CHRONOMETRAGE

Le chronométrage de l'ensemble du championnat se fera par transpondeurs. Les pilotes devront respecter l'Article 5.6 du Règlement Général Motocross.

ARTICLE 7 - HORAIRES

HORAIRES SUR 1 JOUR :

La veille de l'épreuve :

15h00	20h00	Contrôles Administratif et Technique
	16h00	Visite du circuit

Le jour de l'épreuve :

1 Groupe :

08h00	08h50	Briefing Commissaires
	08h15	Briefing Pilotes
09h15	09h35	Séance d'essais libres - 20 mn
		Libre Organisateur
11h00	11h30	Essais Chronométrés Qualificatifs - 30 mn
11h35	11h40	Tests de départ
		Libre Organisateur

2 Groupes :

08h30	08h50	Séance d'essais libres Groupe A - 20 mn
08h55	09h15	Séance d'essais libres Groupe B - 20 mn
		Libre Organisateur
10h15	10h35	Essais Chronométrés Qualificatifs Groupe A - 20 mn
10h40	10h45	Tests de départ
10h50	11h10	Essais Chronométrés Qualificatifs Groupe B - 20 mn
11h15	11h20	Tests de départ
		Libre Organisateur

14h00		Tour de reconnaissance
14h10		1 ^{ère} manche – 25 mn + 1 tour
		Libre Organisateur
16h30		Tour de reconnaissance
16h40		2 ^{ème} manche – 25 mn + 1 tour
		Libre Organisateur

HORAIRES SUR DEUX JOURS :

La veille de l'épreuve :

11h00	19h00	Contrôles Administratif et Technique
13h00		Visite de la piste
15h30	16h50	1ère séance essais libres – 20 mn
17h00	17h20	2ème séance essais libres – 20 mn

Le jour de l'épreuve :

07h30	08h15	Contrôles Administratif et Technique
08h00		Briefing Commissaires
08h15		Briefing Pilotes
08h45	09h05	Séance d'essais libres – 20 mn
10h30	10h50	Essais Chronométrés Qualificatifs – 20 mn
10h55	11h00	Tests de départ
Libre Organisateur		
14h00		Tour de reconnaissance
14h10		1 ^{ère} manche – 25 mn + 1 tour
Libre Organisateur		
16h30		Tour de reconnaissance
16h40		2 ^{ème} manche – 25 mn + 1 tour
Libre Organisateur		

La remise des prix devra avoir lieu impérativement à l'issue de l'arrivée de la dernière manche.

Pour les points non précisés au présent règlement, se reporter au règlement Général Motocross et au règlement Technique Motocross.